

qu'il était auparavant. J'ai dit dans ce débat à l'honorable monsieur—comme on peut s'en rendre compte par le rapport que j'ai cité,—qu'il attaquait les industries du Canada en imposant un droit sur les machines importées dans ce pays, et cela tandis qu'il ne donnait pas une protection correspondante aux fabricants qui les faisaient venir au Canada, de sorte que, du commencement à la fin, j'ai soutenu que l'honorable député portait, par son tarif, un coup fatal à nos industries, et j'ai défendu la politique qui favorisait les industries du Canada autant qu'il était en mon pouvoir de le faire en cette occasion. Mais l'honorable monsieur a réussi, et quel a été son premier mouvement? Le chef de l'opposition a dit à Cobourg que ce qu'ils se proposaient de faire était d'encourager les industries en enlevant les droits sur les articles entrant dans la consommation des manufactures, et en augmentant la liste des articles en franchise. Mais qu'a fait le gouvernement dont l'honorable monsieur et l'ex-ministre des Finances étaient membres, lorsqu'il était au pouvoir? A-t-il encouragé les industries du Canada en enlevant les droits sur les objets que j'ai mentionnés ou en augmentant la liste des articles en franchise? Il n'en a pas été ainsi. Loin de là, il a porté un coup fatal aux industries du Canada en imposant des droits sur un grand nombre d'articles entrant dans la consommation des manufactures de ce pays, en les rayant de la liste de franchise et en les soumettant à des droits. Il m'est inutile de rappeler qu'un autre acte des honorables Messieurs, accompli dans le même sens, a été l'imposition, à nouveau, de droits sur le thé et le café. Ces honorables Messieurs professaient,—et ils y sont portés lorsqu'il n'est pas en leur pouvoir de régler la question,—un profond intérêt pour le pauvre; mais qui de nous ne se rappelle que lorsqu'ils ont soumis une loi pour imposer des droits sur le thé et le café, ils se sont réunis en un groupe compact et ont repoussé la résolution de mon honorable ami qui représentait et représente encore Montréal, et cela dans le but de remanier les droits de manière à faire retomber la taxe sur le pauvre.